

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11313**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Sciences Humaines et Sociales Mention : Histoire, Histoire de l'art et Archéologie Spécialité : Arts et Cultures de la préhistoire et de la protohistoire : Europe Afrique

Nouvel intitulé : Mention Archéologie, sciences pour l'archéologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse Jean Jaurès, Ecole des Hautes Etudes et Sciences Sociales (EHES) Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Toulouse II, Président de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHES), Recteur de l'Académie de Paris

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

342 Développement et protection du patrimoine culturel, 342p Gestion et mise en valeur des sites, des monuments historiques, des musées, 126b Sources historiques, méthodes en archéologie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Participer à la définition des thèmes d'études ou de recherches en archéologie pré- et protohistorique- Rassembler et analyser la documentation disponible, consulter les experts éventuels et les personnalités compétentes- Construire la méthodologie et délimiter le champ d'investigation- Recueillir les données de terrain et les traiter à l'aide d'outils scientifiques - Analyser et interpréter les résultats dans une perspective d'explication théorique

- Rédiger un mémoire et divers types de publications (rapports d'étude, notes de synthèse, articles...)- Participer, éventuellement en tant qu'intervenant, à des colloques, conférences ou séminaires sur des thèmes appartenant au domaine d'investigation (ou à des domaines connexes)

- Participer à des chantiers de fouille.

Le diplômé offre un profil véritablement pluridisciplinaire :

- il maîtrise et manie les concepts et les méthodes propres aux Sciences Humaines mais aussi aux sciences associées à l'archéologie relevant d'autres champs disciplinaires (en particulier l'archéozoologie et le paléo-environnement)

- il maîtrise l'archéomatique, principalement dans le développement et l'exploitation de bases de données, dans la manipulation d'outils statistiques, dans la pratique de la PAO, de la DAO et des systèmes d'information géographique (SIG)

- il maîtrise les différentes ressources documentaires, notamment celles liées aux nouvelles technologies de l'information

- il possède une maîtrise correcte d'au moins une langue étrangère (généralement l'anglais)

- il est capable de rédiger un article scientifique susceptible d'être publié dans une revue de rang A (c'est la forme même que doit prendre le mémoire de master 2) et peut communiquer dans un colloque

- il possède une importante expérience de terrain et de toutes les opérations post-fouille

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Archéologie de terrain en fouille préventive

- Laboratoire de recherche - Laboratoire universitaire- Administration et gestion de l'archéologie au niveau local, régional ou national :

- Administrations publiques

- Collectivités territoriales

- Service d'études d'une grande entreprise ou d'un organisme professionnel

- Cabinet d'études et de conseil, consultant prestataire de services.

- Agent des services de l'archéologie (ingénieur, conservateur)

- Agent à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP)

- Agent de l'Université ou du CNRS (assistant ingénieur, ingénieur d'étude, en archéologie de terrain, en techniques archéométriques, en techniques de l'archéozoologie)

- Agent des collectivités territoriales (chargé d'opérations, régisseur, assistant régisseur de collections archéologiques ...)

- Métiers liés à la médiation culturelle et à la valorisation du patrimoine (guide, animateur, diffusion et vulgarisation de la recherche sur les divers supports médiatiques)

- la formation proposée constitue enfin une très bonne préparation à divers concours de la fonction publique, notamment certains concours de l'enseignement

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis :

Le candidat doit être titulaire d'un M1 d'Archéologie, spécialité Préhistoire-Protohistoire ou sur dossier, d'un M1 d'Archéologie d'une autre spécialité, d'Histoire de l'art, d'Histoire ou d'Anthropologie ou d'un diplôme de l'EHESS en Préhistoire.

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES)
- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85)
- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE)

Le candidat doit faire la preuve, auprès de son directeur de recherche, qu'il possède une connaissance convenable des thématiques, méthodes et ouvrages de référence du domaine de son choix en archéologie préhistorique et protohistorique

Enfin, il doit présenter, en accord avec son directeur de recherche, un projet de recherche devant comporter (en une dizaine de pages au maximum, bibliographie comprise) un bref état de la question, un premier corpus de sources, les lignes principales d'une problématique de recherche ainsi qu'une bibliographie des principaux travaux sur le domaine

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre9

UE 50 [Méthodologie] 50h 20 ECTS Publication, stage

Enseignement obligatoire

HA 0050Y

a : 15 h - Initiation à la publication

scientifique en français et langues étrangères (commun à tous les étudiants)

b : 35 h - Stage en laboratoire ou sur le terrain (en accord avec le directeur de mémoire)

UE 51 [Spécialité] 25h 5 ECTS Séminaires de recherche

au choix

HAA 051Y : 25 h - Prélever, produire et consommer (approches techniques et économiques en Préhistoire et Protohistoire)

HAA 151Y : 25 - Arts et symboles (expressions symboliques des sociétés préhistoriques)

UE 52 [Option] 25h 5 ECTS Histoire et épistémologie de la discipline

au choix (1)

HAA152Y : 25 h - Histoire de l'archéologie

HAA252Y : 25 h - Archéologie dans le monde

Semestre10

UE 53 [Spécialité] 25h 5 ECTS Séminaires de recherche

au choix

HAA 053Y : 25 h - Territoires, ressources, échanges (approches spatiales en Préhistoire et Protohistoire)

HAA 153Y : 25 h - Des vivants et des morts (approches sociales en Préhistoire et Protohistoire)

HAA 253Y : 25 h - Autour de l'idée de culture en Préhistoire (Paléolithique, Mésolithique, Néolithique)

UE 54 [Option] 25h 5 ECTS

au choix

* UE à choisir dans une autre

mention ou spécialité

* UE à choisir parmi celles qui n'ont pu être suivies dans la spécialité (UE 53)

UE 55 Mémoire 20 ECTS (équivalent à 250 heures)

HA 0055

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002
-------------------------------	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Co-habilitation avec l'EHESS	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 portant création du diplôme national de master, publié au J.O. du 27/04/2002

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse 2 - Le Mirail à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://w3.master-prehistoire.univ-tlse2.fr/bilan%202005%202008.html>

<http://www/ove.univ-tlse2.fr>

Autres sources d'information :

w3.master-prehistoire.univ-tlse2.fr

w3.histart-archeo.univ-tlse2.fr

www.ehess.fr/fr

Lieu(x) de certification :

Université de Toulouse - Le Mirail, 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex 9

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Toulouse - Le Mirail / UFR Histoire, Arts et Archéologie / Département Histoire de l'art et Archéologie.

Antenne toulousaine de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)

Historique de la certification :

Certification suivante : Mention Archéologie, sciences pour l'archéologie